

Chauffez écologique et efficace grâce à la pompe à chaleur !

La pompe à chaleur (PAC) permet de chauffer en utilisant les calories de l'air, du sol et de l'eau. Mais on ne choisit pas une PAC au hasard : à chaque besoin, son système et son diffuseur.



Dans la famille des PAC, je voudrais...

La PAC se sert des calories de l'air, du sol et de l'eau pour chauffer votre habitat. La PAC aérothermique (air/eau ou air/air) puise les calories de l'air.

La **PAC géothermique** (sol/eau ou sol/sol) récupère les calories des sols pour alimenter les radiateurs ou un plancher chauffant.

Quant à la PAC hydrothermique (eau/eau), elle puise son énergie dans les lacs, situés autour de

votre maison, et nappes phréatiques.

Quelle pompe à chaleur pour votre logement ?

S'il s'agit de remplacer le système de **chauffage** existant, libre à vous d'installer la PAC de votre choix. Si vous optez pour la géothermie, notamment pour une PAC sol/sol ou eau/sol, vous aurez des capteurs horizontaux, verticaux ou elliptiques, selon la superficie de votre terrain.

Si vous n'avez pas de jardin, l'aérothermie est une bonne alternative. Grâce à sa simplicité d'installation, la **PAC air/air** peut d'ailleurs équiper un appartement.

A chaque diffuseur, sa PAC !

Selon le type de diffuseurs installé, vous ne choisirez pas le même système de PAC. Et pour cause, une PAC produisant de l'eau atteignant 45°C ne peut être reliée qu'à un **plancher chauffant** ou un radiateur basse température.

Une PAC produisant de l'eau atteignant 70°C est toute désignée pour être reliée à un radiateur haute température. Bien sûr, le choix d'une pompe à chaleur dépend aussi de l'état de l'isolation de votre logement.

Pourquoi choisir une PAC pour remplacer votre chaudière individuelle fioul ?

Remplacer votre chaudière fioul par une pompe à chaleur présente deux avantages :

1) Vous faites des économies !

- Le chauffage au fioul représente une facture d'énergie de plus de **1 900€** par logement et par an⁽¹⁾.
- Grâce à la grande efficacité énergétique d'une pompe à chaleur, vous pourrez diminuer votre facture de **800 à 1 000€** par an en moyenne⁽²⁾.

2) Vous participez concrètement à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre !

- Les pompes à chaleur captent **l'énergie renouvelable et gratuite** présente dans l'air ou le sol. Avec elles, votre logement bénéficie jusqu'à quatre fois plus d'énergie qu'il n'en consomme !

- Le chauffage au fioul dégage jusqu'à **6 tonnes** de CO2 dans l'air par logement et par an. Le chauffage avec une pompe à chaleur représente **jusqu'à 90% d'émissions de CO2 en moins** par rapport au fioul.

⁽¹⁾Données à date sur la base des consommations moyennes de l'enquête publique PHEBUS, des prix du fioul d'octobre 2018, de la base publique PEGASE et des facteurs d'émissions de la base Carbone ADEME.

⁽²⁾Données à date, sur la base des consommations moyennes de l'enquête publique PHEBUS, des prix des énergies d'octobre 2018, de la base publique PEGASE et des facteurs d'émissions de la base Carbone ADEME ainsi que des hypothèses de rendement moyens annuels de 70 % pour la chaudière fioul et 300 % pour la PAC

Crédit photo : © Voxall - Fotolia.com

Article créé le 17/08/2012

Article mis à jour le 26/03/2019

A bientôt sur notre site,
L'équipe EDF Travaux